

Travaux :

La chaudière de la Maison des Services Publics a été remplacée le 6 février par l'entreprise Bellenger pour un montant de 3600.72 € TTC.



Les pancartes identifiant les vestiaires du pôle jeunesse ont été installées par le service technique.



Les candélabres du pôle santé ont été installés par la société Cegelec pour le SDEM 50.



Centre de loisirs :



Sur le temps du midi, les animateurs proposent aux enfants des activités périscolaires. Les lundis et vendredis ce sont des jeux de divertissements ou des ateliers manuels qui peuvent être réalisés. Les mardis et jeudis, les enfants ont la possibilité de faire du sport avec Olivia au gymnase. Ces activités gratuites ne sont pas obligatoires mais permettent de les divertir pendant la pause du midi.



Lundi 20 février, les enfants ont participé au carnaval de Granville, avec le défilé des centres de loisirs.



Le centre de loisirs recherche des animateurs pour les vacances d'été, diplômés ou stagiaires BAFA.

Pour plus de renseignements prendre contact au 02 33 90 01 11.

Candidature à adresser à :

Monsieur Le Maire 7 place du marché 50510 CÉRENCES ou par mail : mairie@cerences.fr

Médiathèque :



Le 17 février, un après-midi carnaval sur le thème de "Jeux en famille" a permis aux enfants et à leurs parents de venir déguisés et de vivre un moment de partage autour des jeux mis à disposition par Rejouets.



Voiles nautiques :

Les skippers Nicolas Jossier et Benoît Charon ont peint les 115 m² de voiles dans la salle des fêtes.

Le voilier va participer aux grandes courses de 2023, dont la Transat Jacques Vabre.



Ecole Jacques PREVERT :



Les élèves ont fêté carnaval avant les vacances de février. Ils ont défilé dans les rues de Cérences vêtus de leurs beaux déguisements !



Inscriptions école Jacques Prévert

Pour les enfants nés en 2020 (petite section) et 2021 (toute petite section), les inscriptions sont ouvertes, n'hésitez pas à venir inscrire votre ou vos enfant(s) à l'école publique Jacques Prévert, pour la rentrée 2023.

Nous vous invitons à vous présenter à l'accueil de la mairie avec votre livret de famille et un justificatif de domicile ensuite vous pourrez prendre rendez-vous avec la directrice pour finaliser le dossier.

N° téléphone école Jacques Prévert :

Mme Sandrine PORTIER - directrice 02.33.51.91.94



Cimetière :

La collectivité a lancé la procédure de reprise de sépultures en terrain commun dont le délai de rotation est arrivé à expiration au cimetière de Cérences. Les emplacements notifiés par l'arrêté, affiché en mairie et au cimetière, seront repris par la commune à partir du 1er septembre 2023.

La commune fera procéder à leur exhumation, ils seront recueillis et réinhumés avec toute la décence convenable, dans l'ossuaire du cimetière qui sera réalisé au cours du 1er semestre. Les familles qui désireraient faire inhumer les restes mortels dans une concession devront prendre contact immédiatement avec le service du cimetière de la mairie. Les familles concernées devront enlever les objets funéraires existants sur ces emplacements avant le 15 août 2023. A défaut, ils seront enlevés par les soins de la commune et mis en dépôt.



FREDON Normandie:

Les chenilles processionnaires sont des espèces historiquement présentes en France métropolitaine, mais dont les populations ont fortement augmenté ces dernières années. Leur présence en grande quantité est susceptible d'impacter la santé humaine puisque les poils de ces chenilles présentent des propriétés urticantes et peuvent être à l'origine d'atteintes cutanées, oculaires, respiratoires ou allergiques chez les personnes exposées. Elles représentent également un danger pour les animaux domestiques. La chenille processionnaire du pin est fortement présente dans le sud-ouest de la Normandie et celle du chêne dans le nord-est de la région.

Ci-dessous une présentation des espèces, l'implication et la sensibilisation de la population est importante.

QUE FAIRE ?	CONTACTS	MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION	FREDON FRANCE	MIEUX LES CONNAITRE POUR MIEUX SE PROTÉGER	
<p>Que faire ou comment réagir lorsque l'on constate la présence de chenilles de processionnaires ?</p> <ul style="list-style-type: none"> Si elles se trouvent sur une zone peu fréquentée, pas besoin d'intervenir ! En revanche, si leur présence représente un risque élevé (cours d'école, parc fréquenté, etc.), il faut s'en protéger ! <p>Il existe plusieurs méthodes pour gérer les populations de processionnaires que vous retrouverez sur la page dédiée du site chenille-risque.info</p> <p>Pour votre santé et sécurité, préférez intervenir avec l'aide et les conseils de professionnels.</p> <p>Risque de confusion</p> <p>Les chenilles de processionnaires peuvent être confondues avec d'autres espèces, urticantes ou non. Retrouvez les risques de confusion sur la page dédiée du site chenille-risque.info.</p> <p>Signalez-les !</p> <p>Un doute sur la présence de chenilles autour de chez vous ?</p> <ul style="list-style-type: none"> Prenez une photo et envoyez-la nous. Renvoyez le formulaire de signalement accessible sur notre site internet. Contactez votre mairie ! 	<p>FREDON FRANCE</p> <p>Observatoire des chenilles processionnaires</p> <p>chenille-risque@fredon-france.fr</p> <p>+33(0)7 68 99 93 50</p> <p>+33(0)1 53 83 71 75</p> <p>Plus d'infos (confusions possibles, répartition, contacts locaux, etc.):</p> <p>www.chenille-risque.info</p> <p>Retrouvez l'Observatoire des chenilles processionnaires sur les réseaux sociaux !</p>	<p>Chenilles de processionnaires du pin et du chêne</p> <p>NE PAS TOUCHER !</p> <p>Les processionnaires, quel calvaire !</p>	<p>Processionnaire du pin <i>Thaumetopoea pityocampa</i> D. & S.</p> <p>Identification</p> <p>Habitats : pins et cèdres</p> <p>Nid : en forme de bourse de soies, aux extrémités des branches.</p> <p>Chenille : corps foncé, avec de nombreux poils orangés et lignes noires. Tête noire.</p> <p>Longueur : maximum 40 mm.</p> <p>Procession : sur tronc et sol.</p> <p>Les chenilles produisent des soies urticantes volatiles, présentes sur leurs corps, dans les cocons, dans les nids, sur l'écorce et dans les sites d'enfouissements.</p> <p>Nid sur branche</p> <p>Cycle de vie</p>	<p>Leurs impacts</p> <p>Sur la santé humaine et animale</p> <p>IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES</p> <p>CONJONCTIVITE</p> <p>DERMATITE AVEC D'EMANATIONS</p> <p>BRÛLURE</p> <p>ROUGEUR</p> <p>CRÈME</p> <p>DOULEUR</p> <p>POSSIBLE NÉCROSE DE LA LANGUE</p> <p>En cas de symptômes contactez médecin ou un centre antipanique, si difficultés respiratoires appelez le 112 ou 115 sans délai.</p> <p>Sur les arbres</p> <p>Défoliation</p> <p>Croissance ralentie</p> <p>Arbre plus sensible (attaques d'insectes, maladies, changements de température, sécheresse)</p> <p>Pour se protéger</p> <ul style="list-style-type: none"> Porter des vêtements longs, rincer ses vêtements et cheveux en rentrant de balades. Éviter les zones à risque durant la période de présence des chenilles. Ne pas manipuler les nids soyeux présents sur les arbres ou tombés, même s'ils semblent inertes. 	<p>Processionnaire du chêne <i>Thaumetopoea processionea</i> L.</p> <p>Identification</p> <p>Habitats : chênes</p> <p>Nid : tissage plaqué contre l'écorce, sur le tronc ou les grosses branches.</p> <p>Chenille : corps foncé, avec de nombreux poils argentés et lignes oranges. Tête noire.</p> <p>Longueur : maximum 50 mm.</p> <p>Procession : sur tronc.</p> <p>Les chenilles produisent des soies urticantes volatiles, présentes sur leurs corps, dans les cocons, dans les nids et sur l'écorce de l'arbre.</p> <p>Nid sur branche</p> <p>Cycle de vie</p>